

Passion et Résurrection : l'unique mystère de la Pâque du Sauveur

1. La résurrection du Christ est cause *efficiente* et *exemplaire* de notre résurrection

1.1. Cause *efficiente* : « À proprement parler, la résurrection du Christ n'est pas la cause méritoire de notre résurrection, mais elle en est la cause efficiente et exemplaire. Elle en est d'abord la cause efficiente en tant que l'humanité du Christ —humanité selon laquelle il est ressuscité— est d'une certaine manière l'instrument de sa divinité et agit par la vertu de la divinité, ainsi qu'on l'a déjà montré. Voilà pourquoi, comme on l'a déjà établi, tout ce que le Christ a fait et souffert dans son humanité est pour nous source de salut, de par la vertu de la divinité : et, de même, la résurrection du Christ est aussi la cause efficiente de notre résurrection, par la vertu divine dont le propre est de vivifier les morts. Cette "vertu" (*virtus*) atteint par sa présence tous les lieux et tous les temps ; et le contact de cette vertu suffit pour qu'il y ait véritable efficacité. Or, nous l'avons dit, la cause primordiale de la résurrection des hommes, c'est la justice divine en vertu de laquelle le Christ a "le pouvoir de faire le jugement" en tant qu'il est le Fils de l'homme (Jn 5,27) ; c'est pourquoi la vertu efficiente de sa résurrection (*virtus effectiva resurrectionis eius*) s'étend non seulement aux bons, mais aussi aux méchants, qui sont soumis à son jugement » (Thomas d'Aquin, *ST III*, q. 56, a. 1, ad 3).

1.2. Cause *exemplaire* : « La résurrection du corps du Christ, du fait que ce corps est personnellement uni au Verbe, est "première dans le temps" ; pour la même raison, elle est aussi "première en dignité et en perfection", comme le dit la *Glose* [sur 1 Co 15]. En effet, ce qui est le plus parfait est toujours l'exemplaire [*exemplar* : le modèle, ici au sens ontologique] qu'imitent les réalités moins parfaites dans leur réalisation particulière. C'est pourquoi la résurrection du Christ est l'exemplaire de notre résurrection (*resurrectio Christi est exemplar nostrae resurrectionis*). Cela est nécessaire, non pas du côté de celui qui accomplit la résurrection —il n'a pas besoin d'exemplaire—, mais du côté de ceux qui ressuscitent, car ils doivent être conformés (*conformari*) à cette résurrection [du Christ], suivant Ph 3,21 : "Il transfigurera notre corps de misère pour le conformer à son corps de gloire". Cependant, tandis que l'efficacité (*efficientia*) de la résurrection du Christ s'étend à la résurrection des bons comme à celle des méchants, son exemplarité (*exemplaritas*) ne s'étend *proprement* qu'à la résurrection des bons qui sont rendus conformes à la filiation du Christ, comme il est dit en Rm 8,29 » (Thomas d'Aquin, *ST III*, q. 56, a. 1, ad 3).

1.3. Deux modalités de causalité *exemplaire* : « Dans la vie présente, les bons aussi bien que les méchants sont conformes au Christ en ce qui concerne la nature spécifique [humaine], mais [les méchants] ne lui sont pas conformés en ce qui concerne la grâce : c'est pourquoi tous lui seront conformés dans la restauration de la vie naturelle (*reparatio vitae naturalis*) mais non pas dans la participation à la gloire (*similitudo gloriae*) : seuls les bons [lui seront conformés dans la participation à la gloire] » (Thomas d'Aquin, *IV Sent.*, dist. 43, q. 1, a. 1, q1a 2, ad 3 ; voir aussi ad 5 : les petits enfants morts sans baptême « ressuscitent selon une conformité de nature avec le Christ », obtenant par le Christ la « perfection de la nature humaine » [opinion des "limbes des petits enfants" : pur bonheur naturel]).

2. La résurrection du Christ est source de vie (cause efficiente et exemplaire) pour toute notre personne : pour notre *corps* et pour notre *âme*

« La résurrection du Christ, comme on vient de le dire, agit par la vertu (*virtus* : perfection de la puissance) de la divinité ; or cette vertu s'étend non seulement à la résurrection des corps (*resurrectio corporum*), mais aussi à la résurrection des âmes (*resurrectio animarum*). En effet, que l'âme vive par la grâce, et que le corps vive par l'âme, cela provient de Dieu. Voilà pourquoi la résurrection du Christ possède, de manière instrumentale, une vertu efficiente (*instrumentaliter virtutem effectivam*) non seulement envers la résurrection des corps mais aussi envers la résurrection des âmes. Pareillement, la résurrection du Christ est aussi l'exemplaire (*exemplaritas*) de la résurrection des âmes. Car nous devons être rendus conformés (*conformari*), selon notre âme aussi, au Christ ressuscitant (*Christus resurgens*). C'est ce que l'Apôtre écrit aux Romains : de même que le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, de même, nous aussi, nous devons marcher

dans la nouveauté de la vie. Et de même que le Christ ressuscitant (*resurgens*) des morts ne meurt plus, de même, nous aussi, nous devons nous considérer comme morts au péché afin que, de nouveau, nous vivions par lui [cf. Rm 6,4-11] » (Thomas d'Aquin, *ST III*, q. 56, a. 2, resp.).

3. Passion et Résurrection : une *même* efficience mais une *exemplarité différenciée*

3.1. « Deux choses concourent à la justification des âmes : 1° la rémission de la faute et 2° la vie nouvelle par la grâce.

Du point de vue de l'efficience, qui s'exerce par la puissance divine, tant la passion que la résurrection du Christ sont la cause [conjointe] de la justification sous son double aspect.

Mais du point de vue de l'exemplarité, [1°] la passion et la mort du Christ sont proprement la cause de la rémission de la faute par laquelle nous mourons au péché ; [2°] quant à la résurrection, elle est la cause de la nouveauté de la vie qui s'obtient par la grâce ou la justice. Voilà pourquoi l'Apôtre écrit aux Romains (Rm 4,25) : “livré” à la mort “pour nos péchés” qu'il fallait enlever ; “ressuscité pour notre justification”. — En outre, la passion est aussi cause méritoire, comme on l'a déjà dit » (Thomas d'Aquin, *ST III*, q. 56, a. 2, ad 4).

3.2. « *Du côté de l'efficience*, qui dépend de la vertu divine, tant la mort du Christ que sa résurrection sont ensemble la cause de la destruction de la mort et la cause de la restauration de la vie. *Mais du côté de l'exemplarité*, [1°] la mort du Christ, par laquelle il a quitté cette vie mortelle, est la cause de la destruction de notre mort ; [2°] et sa résurrection, par laquelle il a inauguré la vie immortelle, est la cause de la restauration de notre vie. — Quant à la passion du Christ, elle offre une causalité supplémentaire, comme on l'a dit plus haut : elle est cause méritoire » (Thomas d'Aquin, *ST III*, q. 56, a. 1, ad 4).

4. Texte récapitulatif : le mystère salvifique de la Passion et de la Résurrection du Christ

« L'Apôtre attribue, de belle façon, la rémission des péchés à la mort du Christ, et notre justification à sa résurrection (Rm 4,24-25 : “Jésus notre Seigneur, *livré pour nos fautes*, et *ressuscité pour notre justification*”) : il désigne ainsi la conformité et la ressemblance (*conformitas et similitudo*) de l'effet envers sa cause. Car, de même qu'on “dépose” le péché lorsqu'il est pardonné, en mourant le Christ a “déposé” la vie passible dans laquelle se trouvait la similitude du péché. À l'inverse, de même que lorsqu'on est justifié on obtient une vie nouvelle, ainsi le Christ en ressuscitant a obtenu la nouveauté de la gloire. Ainsi donc :

[1°] la mort du Christ est la cause de la rémission de notre péché : *cause efficiente instrumentalement, exemplaire sacramentellement, et méritoire (causa est remissionis peccati nostri et effectiva instrumentaliter, et exemplaris sacramentaliter et meritoria)*.

[2°] Quant à la résurrection du Christ, elle fut la cause de notre résurrection : *cause efficiente instrumentalement et cause exemplaire sacramentellement (causa resurrectionis nostrae effectiva quidem instrumentaliter et exemplaris sacramentaliter)*, mais non pas méritoire puisque [dans sa résurrection] le Christ n'était plus dans la condition de pèlerin pour qu'il lui revînt de mériter, et parce que la gloire de la résurrection fut la récompense de sa passion, comme on le voit clairement dans ce que l'Apôtre écrit aux Philippiens 2,8-11.

Il est donc manifeste que le Christ peut être appelé “Premier-né de ceux qui ressuscitent d'entre les morts” (cf. Col 1,18), non seulement selon un *ordre temporel* —car il est ressuscité le premier—, mais aussi selon un *ordre causal (ordine causae)*, parce que sa résurrection est la cause de la résurrection des autres, et aussi selon un *ordre de dignité (ordine dignitatis)*, car il est ressuscité plus glorieux que tous les autres. C'est cette foi en la résurrection du Christ que le Symbole de la foi contient lorsqu'il dit : “Le troisième jour, il est ressuscité des morts” » (Thomas d'Aquin, *Compendium de théologie I*, ch. 239).

Pour l'exégèse de ces textes, voir le commentaire de Jean-Pierre Torrell, dans : Saint Thomas d'Aquin, *Le Verbe incarné en ses mystères*, Tome quatrième : *Le Christ en sa résurrection et son exaltation* (III^a, q. 53-59), Cerf, Paris, 2005, p. 331-363 (bibliographie 4.2). Repris dans : Jean-Pierre Torrell, *Encyclopédie : Jésus le Christ chez saint Thomas d'Aquin*, Paris, 2008, p. 1202-1231 (bibliographie 6.4.117).